



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en Pays de la Loire

**État des lieux et  
bilan des actions**

**2021-2023**





<b>p.1</b>	<b>Notre région</b>
<b>p.2</b>	<b>Un bref historique</b>
<b>p.3</b>	<b>Notre méthode de travail</b>
<b>P.4</b>	<b>Guichets uniques régionaux</b>
<b>p.5</b>	<b>Parc d'hébergement Demandeurs d'asile et réfugiés</b>
<b>p.6</b>	<b>Dispositifs spéciaux</b>
<b>p.7</b>	<b>Contrat d'intégration républicaine</b>
<b>P.8</b>	<b>Accès aux logements sociaux Publics prioritaires</b>
<b>P.9</b>	<b>Bilan des actions 2021-2023</b>
<b>P.15</b>	<b>Lexique</b>

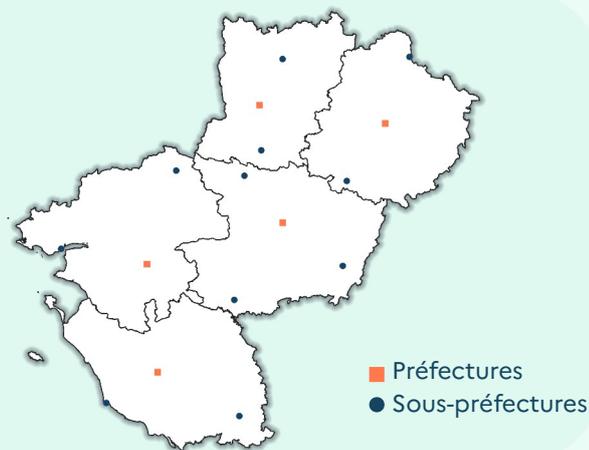
# Notre région



## Géographie



5 départements  
400 km de littoral  
119,4 habitants au km<sup>2</sup>



## Économie



**5,8 %**

7,2 % France  
métropolitaine

Taux de chômage  
(France Travail 3T 2023)



**11 %**

14,9 % France  
métropolitaine

Taux de pauvreté  
(INSEE 2021)



**8<sup>ème</sup>**

Produit intérieur  
brut de France

PIB en 2021  
(INSEE)

## Logements



**625 logements sociaux  
pour 10 000 habitants**

(INSEE 01/01/23)

700 France  
métropolitaine



**4 %**

Part de la population en  
quartiers prioritaires

(INSEE 2019)

8 % France  
métropolitaine

## Démographie



Une croissance  
démographique supérieure  
à la moyenne nationale  
(INSEE période 2015-2021)

**+ 0,6 %**

8<sup>ème</sup> rang en nombre  
d'habitants



**3 853 999**

(INSEE population légale 2021 publiée le 27/12/23)

**Août 2021**

**Publication du SRADAR**

**Décembre 2021**

**Publication du marché public AGIR**

**Février 2022**

**Invasion de l'Ukraine par la Russie**

**Avril 2022**

**Nouveaux parcours de formation OFII de 100 à 600 heures**

**Mai 2022**

**Généralisation du dispositif de dématérialisation des documents de l'OFPRA**

**Juin 2022**

**Décision du Conseil d'État validant le télé-service de dépôt de demandes de titres de séjour**

**Janvier 2023**

**Lancement des programmes AGIR en Vendée et en Loire-Atlantique**

**Mai 2023**

**Ouverture du sas temporaire d'accueil en Maine-et-Loire**

# Notre méthode de travail



**Novembre  
2023**

**Janvier  
2024**

**Printemps  
2024**

**Lancement  
du bilan**

**Commission  
de  
concertation**

**Groupes de  
travail**

**Été  
2024**

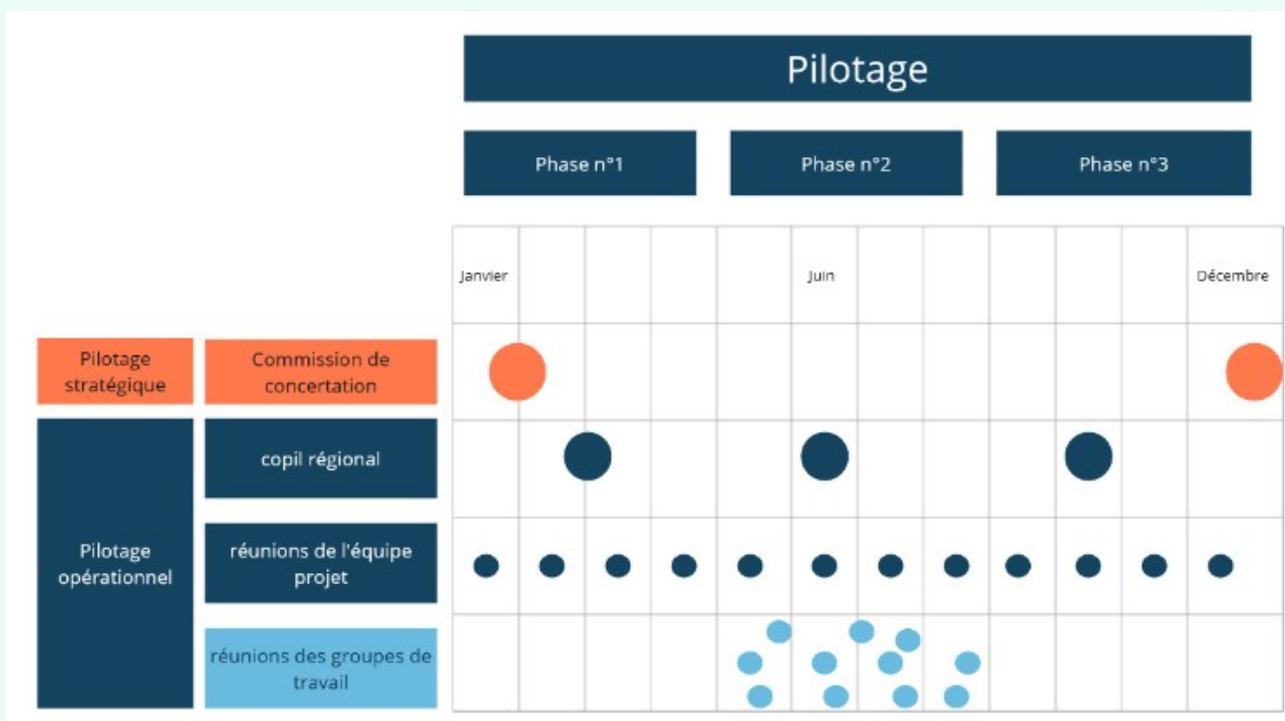
**Automne  
2024**

**Décembre  
2024**

**Synthèse  
des  
propositions**

**Rédaction**

**Commission  
de  
concertation**



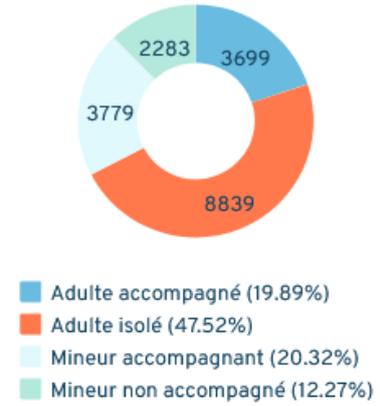
# Guichets uniques régionaux

## Procédures

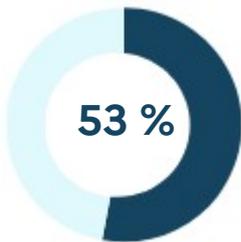


En 2023, le nombre de demandes d'asile enregistrées a augmenté de 23 % par rapport à 2019.

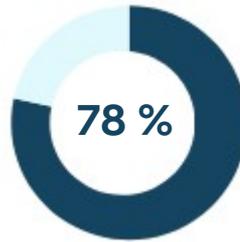
## Familles



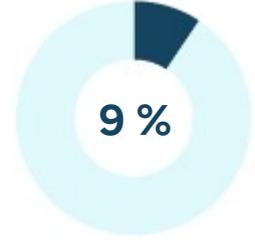
## Dublin 2021-2023



Des demandeurs passent par l'Italie

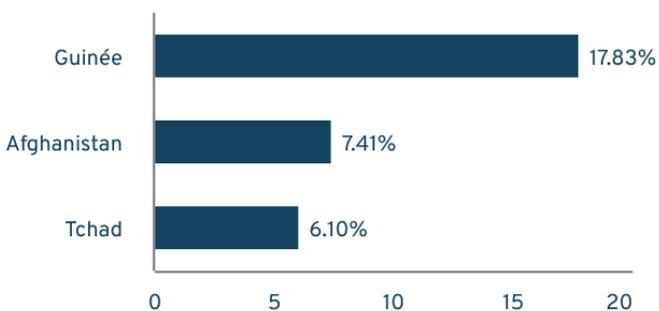


Des demandes de prise en charges sont acceptées par les États membres



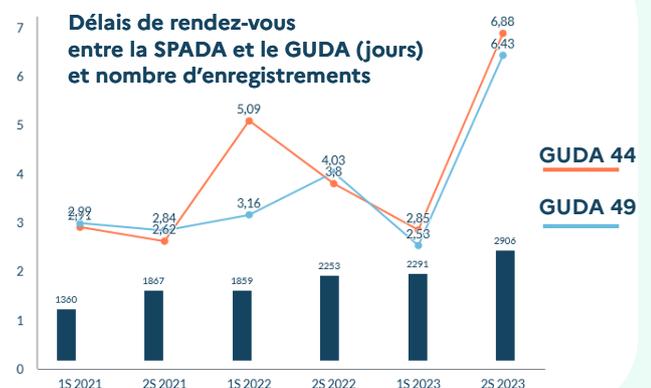
Des demandeurs sont transférés par rapport au nombre d'accords

## Nationalités



Les demandeurs d'asile enregistrés déclarent majoritairement venir de Guinée Conakry

## Délais



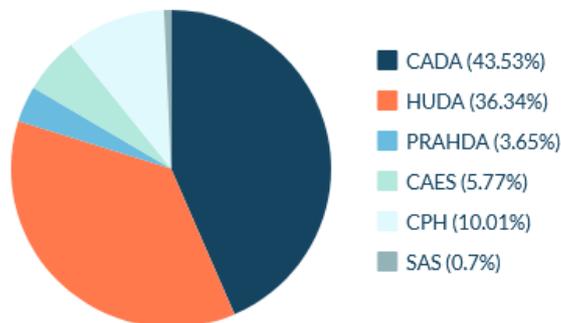
Source : ANEF

# Parc d'hébergement Demandeurs d'asile et réfugiés

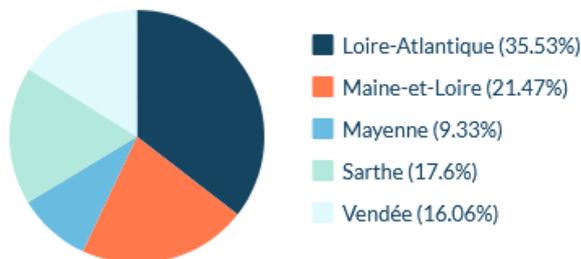
## Places créées



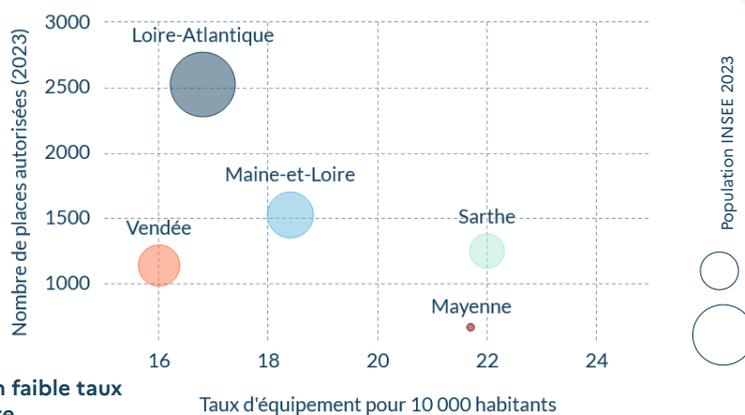
## Par catégorie (2023)



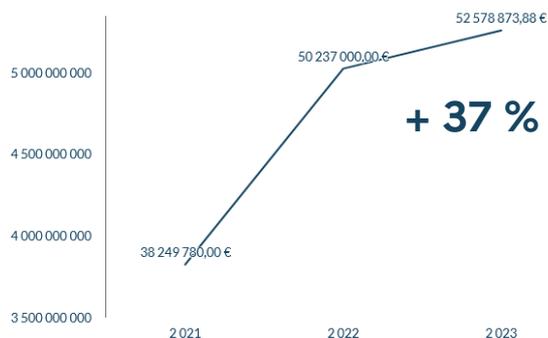
## Par département



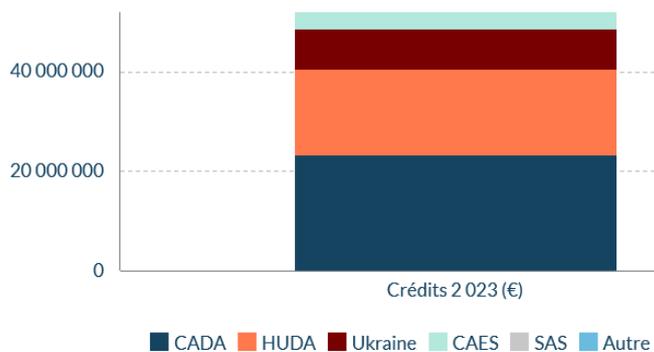
La Loire-Atlantique concentre 35 % des places mais affiche un faible taux d'équipement en raison d'une population bien plus importante.



## Evolution du budget



## Répartition (2023)



Source : DREETS Pays de la Loire

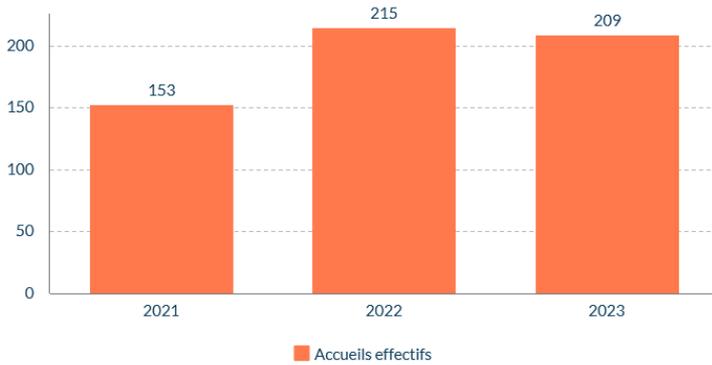
# Dispositifs spéciaux

## Réinstallations

La réinstallation consiste à accueillir en France des réfugiés particulièrement vulnérables auxquels le Haut-commissariat pour les Réfugiés (HCR) a accordé sa protection.

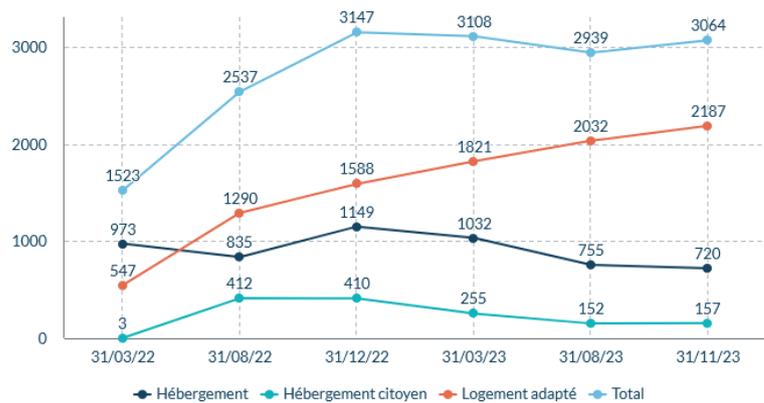
La spécificité de ce dispositif repose sur l'orientation des réfugiés vers un logement pérenne directement après leur arrivée en France.

L'accompagnement dès leur arrivée et pendant un an de ces personnes est assuré par des associations.



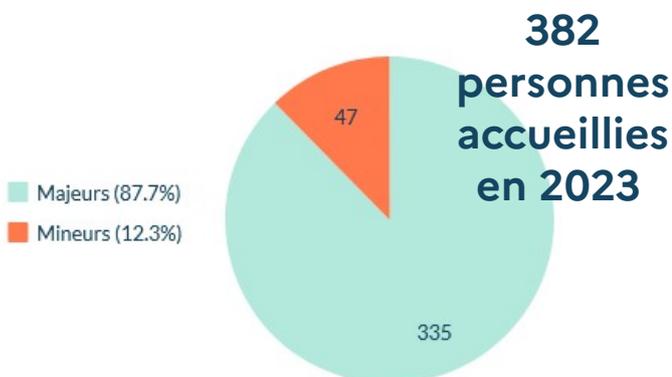
## Déplacés ukrainiens

Les déplacés ukrainiens titulaires de la protection temporaire bénéficient en premier lieu d'un hébergement d'urgence avant d'être orientés vers un logement adapté. Des hébergements citoyens sont également mobilisés avec l'accompagnement d'une association.



## Sas d'accueil temporaire

Les sas d'accueil temporaire régionaux ont été créés en 2023 pour y orienter les personnes prises en charge lors des opérations de mises à l'abri conduites en Île-de-France. Elles bénéficient d'un hébergement de trois semaines permettant l'examen de leur situation administrative avant une orientation vers le dispositif adapté.

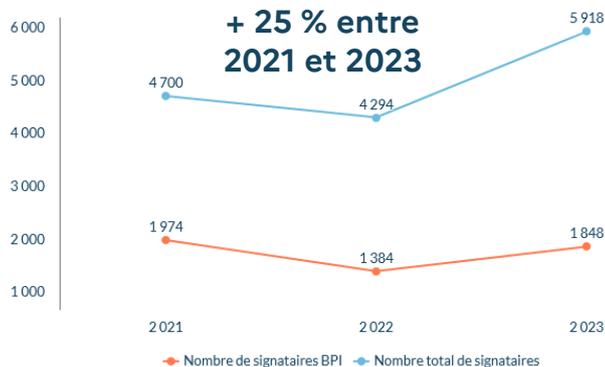


Source : DREETS Pays de la Loire

# Contrat d'intégration républicaine



## Nombre de CIR total



## Nombre de CIR BPI

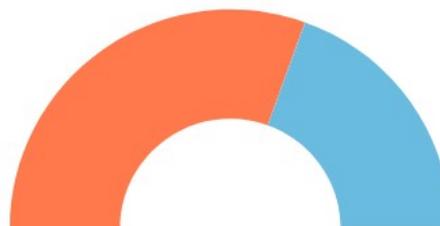


## Par sexe



Tous les signataires de CIR

Une proportion de femmes signataires de CIR moins importante pour les réfugiés que dans la population générale



Bénéficiaires de la protection internationale

## Formation linguistique

Avant le 1er janvier 2022, seule la certification du niveau A1 était proposée aux signataires du contrat d'intégration républicaine.

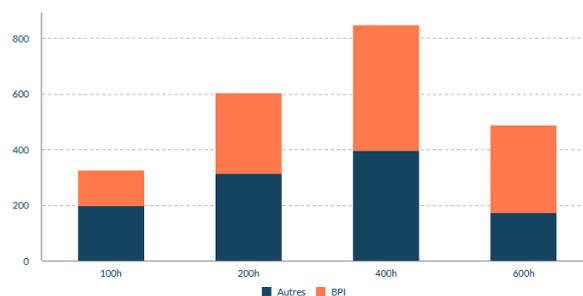
Après le 1er janvier 2022, le niveau en langue française est toujours évalué par un test de compréhension et d'expression écrite et orale.

En fonction des résultats obtenus au test, l'auditeur de l'OFII prescrit une formation linguistique obligatoire si le niveau de langue est inférieur au niveau A1.

Selon le niveau de langue et de scolarisation, 4 parcours de formation sont proposés, de 100 heures à 600 heures.

Source : Direction territoriale de l'OFII Pays de la Loire

## Prescription FL 2023



52 % des prescriptions concernent les BPI

# Accès aux logements sociaux Publics prioritaires

## Stratégie régionale

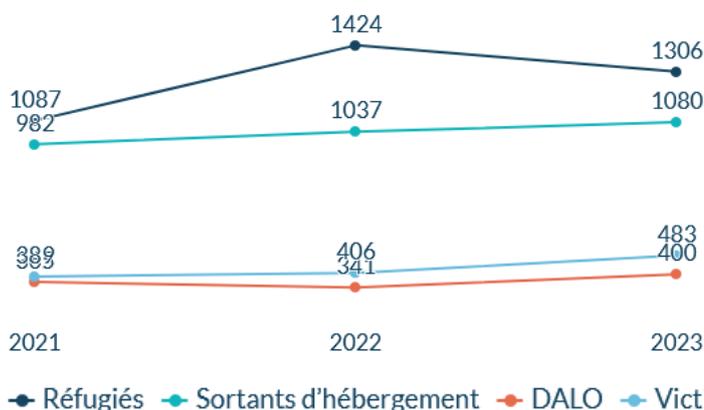
Suite à la loi Egalité et Citoyenneté modifiant les critères de priorité définie dans le CCH, les services de l'État, en accord avec les représentants des bailleurs sociaux, ont fait évoluer en 2018 les critères d'attribution aux logements sociaux.

Quatre catégories de publics les plus prioritaires pour la gestion du contingent prioritaire préfectoral :

- les ménages reconnus prioritaires DALO ;
- les personnes victimes de violences conjugales ;
- les sortants d'hébergement ;
- les réfugiés.



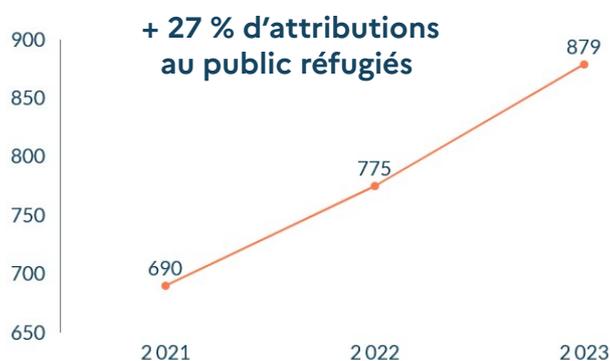
## Demandes en cours



Au 1er janvier 2024, parmi les demandeurs réfugiés, 45 % étaient hébergés en structure d'hébergement, 19 % en logement temporaire. 68 % d'entre eux sont des personnes seules.

La tranche d'âge la plus prédominante se situe entre 30 et 39 ans (46 %). 71 % des réfugiés recherchent des T1-T2 contre 53 % des attributions réalisées.

## Réfugiés



Malgré la forte tension locative dans les Pays de la Loire, on peut constater sur les 3 dernières années que le relogement des réfugiés reste une priorité pour les réservataires (État, collectivités, Action Logement, bailleurs,...)

Le délai moyen de satisfaction en 2023 pour les réfugiés était de 20,2 mois (contre 17,6 mois en 2022 et 16,4 mois en 2021).

De 2021 à 2023, l'origine géographique des réfugiés ayant obtenu une attribution dans le parc social n'a pas connu d'évolution : 68 % accèdent à un logement dans la même commune que leur domicile précédent.

Source : DREAL Pays de la Loire



## 80 % des actions réalisées ou en cours

### AXE n°1

#### Consolider le parc d'hébergement des demandeurs d'asile

ACTIONS		OBJECTIFS
✓	Inscrire les capacités d'hébergement dans le DN@	CONSOLIDER LE RENSEIGNEMENT DES DONNEES DU DN@
✓	Rédiger un didacticiel afin d'améliorer le remplissage du DN@	
✓	Vérifier régulièrement la cohérence entre les capacités du DN@ et les capacités autorisées	
✓	Améliorer le taux de places d'hébergement accessible aux PMR et veiller au respect des cahiers des charges notamment en matière de taille d'hébergement	CONSOLIDER LES CAPACITES D'HEBERGEMENT
≈	Maintenir et reconstituer les capacités existantes d'hébergement des demandeurs d'asile sur le territoire (baux glissants, travaux, transformation CAO) et ouvrir de nouvelles places (AAP CADA - CAES).	
✓	Réaliser une cartographie des places d'hébergement asile afin d'obtenir une vue d'ensemble de la répartition des différents statuts (demandeurs d'asile/ Dublin) et des types de publics hébergés (familles/personnes isolées) dans chaque département (places en regroupé, en diffus)	
✓	Instaurer des temps de partage réguliers d'informations entre l'OFII, le SIAO et les DDETSPP notamment dans la conférence régionale des SIAO ainsi que dans les comités asile/intégration	MAINTENIR LES COMMUNICATIONS / LIEN OFII – SIAO-DDETSPP
✓	Poursuivre les échanges de données entre les SIAO et l'OFII	
✓	Limiter l'utilisation des nuitées hôtelières tout en maintenant les 105 places existantes	MIEUX REpondre AUX SITUATIONS D'URGENCE
✗	Mener une expertise sur les publics accueillis en CAES et la durée moyenne de séjour	
≈	Mettre en œuvre l'orientation directive dès le GUDA vers les CAES et appliquer le nouveau cahier des charges CAES	
✓	Améliorer l'information auprès des bailleurs et des élus sur la typologie des publics accueillis (familles, isolés) et les besoins pour adapter la programmation de construction de logement	TENDRE VERS UNE AUGMENTATION DE LA MODULARITE DES PLACES
✓	Inscrire l'obligation de modularité des places dans les conventions HUDA (pluriannuelles) et les CPOM avec les opérateurs	

## AXE n°2

### Maintenir et renforcer la qualité de l'accompagnement

ACTIONS		OBJECTIFS
✓	Rappeler l'obligation de signalement des évènements indésirables graves	AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES STRUCTURES
✓	Renforcer la mission d'accompagnement à la sortie notamment en s'assurant de l'effectivité de la demande de logement social	
✗	Veiller à mettre en œuvre de manière systématique le recueil de la parole des usagers	
✓	Veiller au respect strict des cahiers des charges par type d'hébergement	
✓	Élaborer et signer des conventions pluriannuelles avec les opérateurs (HUDA et CAES)	RENFORCER LE CONVENTIONNEMENT PLURIANNUEL
✓	Elaborer une trame de CPOM et un programme de signature pour les CADA	
✗	Harmoniser les modalités de constitution des fonds de secours	
✗	Créer et diffuser une fiche sur les dispositifs santé (interprétariat, carnet de santé, PASS)	SANTÉ
✓	Développer la formation des personnels au repérage des vulnérabilités et la présence médicale dans les centres	
✓	Organiser un temps d'échanges dans chaque département sur la thématique santé	
✗	Suivre la mise en œuvre des bilans de santé ARS pour les primo-arrivants dans les 4 mois suivant leur arrivée et des rdv santé de l'OFII	
✓	Suivre la mise en œuvre du centre psycho-trauma porté par le CHU de Nantes	
✓	Suivre le déploiement du carnet de santé migrant et de l'interprétariat médical - communiquer auprès des acteurs sur ces dispositifs	
✓	Suivre le renforcement des PASS et EMPP avec la création d'équipes mobiles	



## AXE n°3

### Diminuer le taux de présence indue pour retrouver des taux proches des moyennes nationales

ACTIONS		OBJECTIFS
✓	Améliorer la communication auprès des SPADA, associations et au sein des préfectures sur l'orientation des requalifiés	COMMUNICATION
✓	Améliorer la communication sur l'ARV et le DPAR – Informer plus largement sur l'ARV les dispositifs du droit commun (halte de nuit, CHU, accueil de jour)	
✓	Améliorer la pédagogie / communication auprès des professionnels tiers à la demande d'asile	
✓	Fiabiliser les informations sur les familles en situation mixte auprès des opérateurs et DDETS	
✓	Coordonner les actions des préfectures et DDETS par la mise en œuvre de groupes de travail (MED - Saisine des huissiers – OQTF)	COORDINATION
✓	Harmoniser les pratiques entre préfectures, GUDA et PRD	
≈	Améliorer le taux de transfert Dublin	FLUIDITE DES PARCOURS DES DEBOUTES
✓	Evaluer le bon fonctionnement du dispositif DPAR	
✓	Mettre en œuvre de manière systématique les référés mesures utiles	
✗	Repérer dans les HU les personnes hébergées avec des durées anormalement longues pour recenser les difficultés de parcours	

## AXE n°4

### Promouvoir une logique de parcours d'intégration

ACTIONS		OBJECTIFS
X	Actualiser et diffuser largement le tableau de recensement des dispositifs d'intégration professionnelle	COMMUNICATION
X	Améliorer la connaissance des dispositifs existants afin de faciliter le sourcing des actions et garantir la continuité des parcours : rassembler une fois par an l'ensemble des opérateurs et des prescripteurs afin de présenter les actions de manière opérationnelle	
✓	Assurer le déploiement du site internet de la plateforme Talents Migrants comme outils d'accompagnement des publics pour assurer une logique de parcours d'intégration pérenne	
✓	Enrichir et déployer la plateforme "Réfugiés.info" pour améliorer la lisibilité des dispositifs et des actions en lien avec les partenaires financés par l'Etat	
≈	Mise en place de territoires d'intégration	CONTRACTUALISATION
≈	Renforcer le partenariat avec les collectivités territoriales	
X	Renforcer la coordination des actions d'accompagnement global des réfugiés (plateformes et autres actions concourant à la coordination)	COORDINATION
X	Suivre et évaluer l'expérimentation de partage d'informations sécurisées au sein de la commission installée dans le cadre de la plateforme Talents Migrants	

## AXE n°5

### Développer et coordonner les dispositifs d'apprentissage de la langue française

ACTIONS		OBJECTIFS
≈	Instaurer une meilleure articulation entre l'apprentissage de la langue française et le parcours professionnel en : <ul style="list-style-type: none"> <li>informant les acteurs de la possibilité d'effectuer des cours du soir et du weekend</li> <li>expérimentant la formation linguistique en entreprise et en chantier d'insertion avec le soutien des OPCO</li> </ul>	APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE
✓	Améliorer l'articulation entre les heures de formation linguistique prescrites dans le cadre du CIR et les dispositifs d'apprentissage de la langue française	COORDINATION
≈	Assurer le soutien des plateformes de coordination de l'offre de formation linguistique	HARMONISATION DES PRATIQUES
✓	Poursuivre les actions de formation auprès des bénévoles afin d'harmoniser les pratiques sur le territoire	

# Bilan 2021-2023



## AXE n°6

### Lever les freins à l'emploi

ACTIONS		OBJECTIFS
✗	Développer et évaluer les expérimentations en matière d'aide à la mobilité et de garde d'enfants en complémentarité de l'offre de droit commun (aides de Pôle emploi et de la CAF)	EFFICIENCE DES DISPOSITIFS
✓	Evaluer l'efficacité des dispositifs et des actions d'insertion professionnelle (BOP 104, PIC, HOPE)	
✓	Suivi de la mise en œuvre de l'accord cadre partenarial DGEFP- Pôle emploi – OFII	
✓	Mettre en place des actions de parrainage à destination des réfugiés (ex : FACE, un parrain/un emploi)	PARRAINAGE
≈	Elargir la composition et les missions des comités locaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CLEFOP) à la thématique logement	PARTENARIATS
✗	Poursuivre le partenariat avec la politique de la ville	
≈	Renforcer le partenariat avec la déléguée aux droits des femmes	

## AXE n°7

### Faciliter l'accès aux droits

ACTIONS		OBJECTIFS
✓	Permettre aux opérateurs de signaler à l'OFII, à titre exceptionnel, les dossiers dont le délai de signature du CIR est préjudiciable au parcours d'intégration du réfugié. S'assurer de l'ouverture des droits sociaux dès l'obtention du titre de séjour	CIR ET DROITS SOCIAUX
✓	Articuler davantage les acteurs des dispositifs asile/intégration avec les référents précarisés en ARS	SANTÉ
✓	Poursuivre le déploiement des actions d'interprétariat	
✓	Proposer aux autres départements le carnet parcours de santé déployé en Mayenne	SCOLARISATION
✓	Renforcer la coordination entre éducation nationale et la DREETS en instaurant des réunions d'information régulières	
✓	Faciliter l'inclusion sociale des réfugiés par le sport	SPORT

## AXE n°8

### Développer l'offre de logement au profit des réfugiés

ACTIONS		OBJECTIFS
✓	Rappeler les règles d'accès au logement des bailleurs sociaux	COMMUNICATION
✓	Réunir une fois par an l'Etat et les collectivités territoriales au niveau départemental pour sensibiliser aux problématiques de logement des réfugiés	
✓	Déployer les expérimentations de colocations et sous-colocations menées dans le parc social	EXPERIMENTATION LOGEMENT
≈	Développer des formes innovantes telles que l'habitat intercalaire : mobilisation des locaux vacants et mise en place d'un parc "mobile"	
✗	Développer les mesures d'accompagnement vers et dans le logement pour les réfugiés notamment les jeunes sans ressources	
≈	Mobiliser davantage les résidences sociales et le parc communal	MOBILISATION DU PARC PUBLIC ET DU PARC PRIVE
✓	Remobiliser le parc privé à des fins sociales (par exemple avec l'intermédiation locative)	
≈	Accompagner les ménages dans un projet de mobilité géographique	MOBILITE
✗	Expertiser la possibilité de cartographier la localisation des logements	



ADA :	Allocation pour demandeur d'asile
BOP :	Budget opérationnel de programme
BPI :	Bénéficiaire d'une protection internationale
CADA :	Centre d'accueil de demandeurs d'asile
CAES :	Centre d'accueil et d'examen de situation administrative
CASF :	Code de l'action sociale et des familles
CCAS :	Centre communal d'action sociale
CESEDA :	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
CIR :	Contrat d'intégration républicaine
CNDA :	Cour nationale du droit d'asile
CPH :	Centre provisoire d'hébergement
CTAI :	Contrat territorial d'accueil et d'intégration
DDETS :	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DGEF :	Direction générale des étrangers en France
DNA/DN@ :	Dispositif national d'accueil
DPAR :	Dispositif de préparation au retour
DREAL :	Direction générale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREETS :	Direction régionale de l'emploi, de l'économie, du travail et des solidarités
GUDA :	Guichet unique de demande d'asile
HUDA :	Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile
OFII :	Office français de l'immigration et de l'intégration
OFPRA :	Office français de protection des réfugiés et des apatrides





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*